

VITICULTURE

Confrérie Saint-Etienne : 50 dégustateurs notent 87 vins

Le château de Kientzheim, siège de la confrérie Saint-Étienne, a accueilli jeudi matin un peu plus de 50 dégustateurs, pour la deuxième session d'attribution du Sigille de la congrégation vinique créée en 1947.

Composé de sommeliers, restaurateurs, œnologues, membres de la confrérie, d'amateurs et de trois invités de la confrérie d'outre-Rhin Ortenauer Weinbruderschaft, présents pour la seconde fois, ils se sont répartis en neuf jurys pour se partager la dégustation de 87 vins présentés par 21 maisons.

La séance du premier semestre, qui a lieu en février, réunit bien plus de participants, mais celle du deuxième semestre permet de présenter les derniers millésimes, ce qui n'est pas possible en début d'année. Cependant, la confrérie étudie une nouvelle formule pour les attributions du Sigille avec l'ob-

jectif d'y « apporter un nouvel équilibre ».

Une note sur 10 est attribuée à chaque vin, jugé selon deux critères

Comment sont attribués les Sigilles ? Une note sur 10 est attribuée à chaque vin, jugé selon deux critères : la qualité intrinsèque du breuvage et sa typicité, avec une catégorie supplémentaire pour l'identité du terroir. Les vins doivent au minimum obtenir un 7 pour être proposé au Sigille, mais seul un tiers des vins présentés peuvent y prétendre. Si plus d'un tiers des cols présentés reçoivent cette note, la notation est augmentée.

La plupart des nectars en compétition sont issus des millésimes 2019 et 2020, et antérieurs pour les vendanges tardives et les grains nobles.

Parmi les vins concurrents, on note une large prédominance des rieslings – 25 cols –, suivis par les pinots gris et les



Le précieux Sigille n'est délivré qu'aux vins ayant obtenu au minimum une note de sept sur dix. Photo DNA / Joris KIENZTY

crémants (respectivement 12 et 11 cols).

Les viticulteurs distingués par le fameux sceau offrent douze bouteilles qui vont rejoindre l'œnothèque du château de la

confrérie Saint-Étienne qui sauvegarde des bouteilles depuis 1947, servant de référence aux millésimes pour en conserver la mémoire.

Joris KIENZTY